



LE FRONT



Hebdomadaire des étudiants de l'Université de Moncton , Le mercredi 24 juillet 1985

Vol. 13 no. 2

Le corps de police étudiant a fait ses derniers milles

L'A.P.A.R.E. patauge toujours dans ses dettes

CKUM—MF se meurt

Les prêts étudiants du Nouveau-Brunswick augmentent de 600 dollars pour la deuxième année consécutive

Les frais de scolarité subissent encore une hausse incroyable, 115 dollars de plus cette année

Les prêts étudiants du Québec augmentent de 540 dollars

Un étudiant du Nouveau-Brunswick qui fait appel au régime de prêts et bourses et qui réside sur le campus de l'Université de Moncton durant l'année universitaire devra s'endetter de 1015 dollars de plus qu'en 1984—1985

La hausse des prix de logements privés à Moncton s'annonce dramatique

Les frais de la cafétéria et de logement de l'Université coûteront 300 dollars de plus par étudiant

Maux du président

Les étudiants et des dettes

Photo de Jean-Yves Dupuyre

Bernard Lord, président de la F.E.U.M.

Chers collègues universitaires, Sans vouloir vous rappeler ce que j'étais, les voyages, le travail estival et les "beach party" ne peuvent s'éterniser et que le retour aux études se fera au mois de septembre comme à l'habitude, je vous propose un survol très bref des activités et priorités de votre Fédération étudiante (F.E.U.M.) pendant la période estivale et pour la rentrée universitaire.

Trois secteurs attirent plus particulièrement notre attention. 1- Accessibilité aux études post-secondaire et lieux financiers. 2- Qualité de l'enseignement et de l'éducation au centre universitaire de Moncton 3- Les services offerts aux étudiants par leur fédération.

Accessibilité aux études post-secondaire
Dans le dossier de l'accessibilité aux études post-secondaire nous retrouvons plus spécifiquement les questions 1- Prêts et Bourses, 2- Frais scolaires, 3- Hausse des frais de logement. Je ne vais pas élaborer sur ces sujets car nous le faisons très adéquatement dans d'autres articles de ce journal. Toutefois, je vous affirme que beaucoup d'efforts et d'énergie ont été canalisés pour améliorer la situation dans ces secteurs.

Qualité de l'enseignement
À ce niveau, la F.E.U.M. en coopération avec l'association des professeurs (A.P.M.) et l'administration de l'université, travaille sur l'élaboration d'un système uniforme d'évaluation des professeurs, qui nous l'espérons sera prêt pour l'année académique. De plus nous suivons de près l'établissement d'un programme d'évaluation des professeurs universitaires.

Les services offerts aux étudiants par la F.E.U.M.

Pendant la période estivale, plusieurs étudiants travaillent à l'achèvement afin d'assurer la continuité des services pour les étudiants. Certains sont directement liés avec la F.E.U.M. d'autre indirectement.

Le programme "Rabais Étudiant" qui permet aux étudiants de bénéficier de rabais chez certains marchands de la ville de Moncton, Le Kacho (le club étudiant), CRUM-MF (radio étudiante), le Journal Le Front, le bottin de téléphone étudiant, les photocopiers à 5¢ et (en passe, seront des services maintenus et améliorés offerts par les étudiants pour les étudiants).

Enfin, en énumérant les services offerts aux étudiants, il ne faudrait surtout pas oublier de mentionner le service précieuse qu'offre la F.E.U.M. aux étudiants. C'est celui de la représentation politique et la défense des intérêts et des idées des étudiants. Ce service indispensable, je vous l'assure, sera assuré maintenu. Bonne fin d'été

Bernard Lord
Président de la F.E.U.M.

Lors du récent discours du Trône à l'Assemblée Législative de la capitale néo-brunswickaise une hausse substantielle du montant prêt à un étudiant s'est vu accroître de 25% au début du montant offert en bourse.

Cette augmentation suit l'augmentation similaire décrétée voilà maintenant deux ans. En effet, c'est en 1983 que le gouvernement Haffield augmenta le montant prêt de 1800 à 2 400 dollars. Ce qui en résulte est une augmentation du niveau du prêt de 66% de 1983 à 1985. La question qui se pose à ce niveau-ci est de savoir à quel point le gouvernement de Frédéric Croit en l'accessibilité aux études post-secondaires et para-académiques plutôt qu'en une accessibilité basée sur des considérations financières.

Historiquement il nous semble évident que de plus en plus les gouvernements, autant provinciaux que fédéral, sont devenus impuissants devant la crise que bien déterminés à nous la faire payer.

D'autant plus que ce même gouvernement provincial nous apparaît comme étant un stimulateur de parasse estivale. Le régime de prêts et bourses du Nouveau-Brunswick en retient 45% du revenu estival d'un étudiant de son prêt et/ou bourse ne lui qu'en charge les étudiants à une paresse malsaine. Nous souhaitons fortement que les étudiants qui ont la chance ou le mérite de s'assurer un revenu, aussi insignifiant soit-il, aient l'opportunité parfaitement légitime de jouir de ce revenu durant l'année académique.

Idealement la véritable justice dans un système de prêt et bourses serait dans

une attribution proportionnelle de prêt ET de bourse: de telle sorte que peu importe le montant octroyé par le gouvernement à un étudiant, ce montant se scinderait dans un pourcentage donné en deux parties: une prêtée et la seconde sous forme de bourse.

Qui plus est, cette malheureuse conjoncture englobe des maux tout aussi douloureux pour le porte-monnaie étudiant: la hausse des frais de scolarité, la hausse du prix des logements ainsi que le dernier mais non moindre, le cheval de bataille de tous les politiciens, l'inflation galopante.

Est-il besoin de rappeler qu'une société qui investit en son éducation post-secondaire n'investit qu'en elle-même.

B. Hamel
B. Lord

Fédération canadienne des étudiants

À la rentrée des classes en septembre, la Fédération des Étudiants de l'Université de Moncton (F.E.U.M.) devra décider si elle veut continuer d'être membre de la Fédération Canadienne des Étudiants (F.C.E.) ou de la F.C.E.

La F.C.E. est le seul organisme national qui défend et protège les droits des étudiants universitaires au Canada en exerçant des pressions politiques sur les divers gouvernements provinciaux, sur le gouvernement fédéral et, en s'affiliant avec des organismes étrangers semblables, sur les pouvoirs internationaux. Ainsi, la F.C.E. peut oeuvrer pour diminuer nos frais de scolarité qui ne cessent de fléchir vers des niveaux nettement élevés que seulement une triste minorité d'étudiants peuvent terminer leurs études sans avoir accumulé un montant étonnant de dettes. L'existence de nous précipiter dans un système d'évaluation ou l'argent prévaut sur l'intelligence comme critère d'entrée aux universités.

Aussi, la F.C.E. lutte contre les coupures apportées aux budgets de l'éducation qui, à leur tour, apportent la coupure de programmes, la diminution de professeurs qui cause des classes surchargées et des professeurs surtaxés, et aussi la réduction du nombre de livres ajoutés aux rayons des bibliothèques chaque année.

En plus de s'occuper de ces problèmes d'insécurité, la F.C.E. permet aux étudiants de vociférer leurs opinions sur les actualités internationales telles que le désarmement nucléaire et la paix mondiale. De cette façon, les étudiants deviennent un groupe de pression important dans le monde par leur nombre seul.

La F.C.E. offre aussi plusieurs services aux étudiants pour améliorer leur situation. Le programme national de rabais étudiants assure aux étudiants des économies sur des centaines de produits et services offerts au Canada. Le "Canadian Programming Service" apporte aux groupes étudiants intéressés la visite de personnalités et

conférenciers canadiens. Le programme Vacances-Travail (PVT) permet aux étudiants canadiens de travailler à l'étranger pendant la période estivale. Ces services, ainsi que plusieurs autres, sont offerts à tous les étudiants membres du Canada.

La F.E.U.M. doit supporter cet organisme en prenant ses responsabilités en tant qu'université active au sein de notre communauté nationale ainsi que ses responsabilités pécuniaires en assurant que les quatre dollars par membre recommandé par la F.C.E. sont versés. En devenant membres de la F.C.E., les étudiants de l'Université de Moncton feront partie d'un organisme, représentant approximativement 12 millions d'étudiants universitaires, qui pourra assurer aux étudiants une voix forte et coordonnée dans les décisions institutionnelles ainsi que dans les affaires internationales.

Fernand Baque,
Directeur des affaires
externes

Les prêts étudiants du Québec augmentent

Marc Girard

Cette année, le prêt consenti en vue de l'obtention d'une bourse passe de 1760 à 2400 dollars. Cette décision engendra une diminution substantielle des

bourses.

Par le fait même, les dettes accumulées après un baccalauréat de quatre ans passeront de 7 400 dollars à 9 600 dollars.

Tout semble laissé croire que le Québec suivra le mouvement de la hausse des prêts que connaît le Nouveau-Brunswick depuis quelques années.

l'a dernier j'ai fait a "ca"

Marc Girard

Édifice Tallon, 11h30. Il faut manger, mais où aller? On est en retard. On a deux choix: soit la grande caf, soit la petite caf. Elles sont respectivement Le Mascaret et La Bouffaille.

Le Mascaret et le mascare? L'histoire. Mascaret de par son nom, mais marais de par la nourriture que l'on y sert. La grande caf, c'est l'endroit où les étudiants en résidence s'enlèvent durant l'année universitaire. Cependant, après Noël, on en a jusqu'au cou de bouillie de la caf. A ce moment là, vient la routine "fast-food" qui agit comme bouillie de secours. Les espaces blancs commencent alors à apparaître sur les cartes de la caf... pour se rendre compte en avril qu'on a manqué soixante-dix repas non-remboursables. Peut-on remédier à ça?

La meilleure solution c'est encore la p'tite caf. En déboursant un peu plus d'un dollar, on peut manger un peu mieux. Pourquoi? Tu choisis et après ils prennent le temps de le faire. Mais encore faut-il payer! En fait, sans montant supplémentaire, il faudrait peut-être acheter 500 places à la p'tite caf. Tout ça semble bien noir, mais ne vous en faites pas. On retrouve un peu partout plusieurs survivants de la grande caf sur le campus.

Pour continuer, nous avons demandé à M. William Chapiro, gérant de la caf, de répondre aux questions suivantes:

- Les remboursements des repas manqués, est-ce possible?
- Comment votre liste de prix est-elle calculée?
- Vous referez-vous à un taux d'absentéisme?

- Que penseriez-vous d'un vérificateur étudiant au niveau de la cuisine?
- Avec quelle fréquence les inspecteurs viendraient-ils faire la vérification?
- Pourriez-vous mettre vos états des revenus et dépenses à la disposition des étudiants?

Suite à une première rencontre, c'est M. Chapiro lui-même qui nous a demandé de lui adresser nos questions par écrit. A ce, il nous a donné comme réponse qu'il devait avoir l'autorisation de l'administration avant de répondre.

A lors j'ai deux questions à vos poser. M. le gérant: "Pourquoi avez-vous fait écrire les questions si vous connaissiez déjà la réponse?" et, qu'est-ce que l'administration vient faire dans vos chaudrons? Bien à vous

un survivant

Le Front

"Au secours... amour" (CKUM-MF)

Il serait bon de vous informer de la situation qui prévaut actuellement à CKUM-MF (votre radio étudiante à vocation communautaire) qui, malgré des débâcles techniques, continue à opérer au jour le jour avec un matériel désest qui ne cesse de crier; "Au secours mon amour".

En réalité, ce qui a fait dire, c'est que CKUM-MF souffre d'une maladie qui s'appelle la "Techno-phobie". Cette maladie consiste à vivre au jour le jour avec un équipement désest qui risque de vous "péter" dans face à court terme si on ne remédie pas au problème de cet automate.

Qu'est-ce qui se passe actuellement à CKUM-MF?

Tout d'abord, voici un bref aperçu des activités que nous avons entreprises ou que nous entreprenons...

- Projet "Déli 85"

Resultat: Embauche de trois étudiants pour la période estivale. Ce qui fait 4 employés à temps plein y compris le directeur général.

Conséquences: A l'origine, nous avons demandé 8 étudiants. On nous a accordé 3 postes seulement. Ce qui est insuffisant pour faire fonctionner adéquatement CKUM-MF.

- Projet "Canada au Travail"

Embauche d'un agent de développement communautaire prévue pour le 5 août prochain et d'une durée de six (6) mois.

- Projet "Année internationale de la jeunesse"

Le Secrétariat d'Etat nous a confirmé le contrôle d'une subvention pour l'embauche d'un adjoint à la programmation (section jeunesse) pour une durée de six (6) mois.

Le contrôle du Directeur général? Toutefois, depuis temps qu'il parle de sa démission (après 85), on ne sait plus où on s'en va. D'ailleurs, on songe sérieusement à mettre sur le marché la "foto-démision".

Démisionnera-t-il ou pas? Seul l'avenir nous le dira...

- Activités promotionnelles:

Plage Parée, Place Champlain, etc. (en direct si possible).

Equipe de balle-molle (On s'entraîne!).

Le gros-motocycle, nous va passer pendant la période estivale. Naturellement, il ne faudrait pas oublier la rentrée universitaire pour laquelle nous avons résérvés quelques petites surprises agréables... si le budget le permet!

LA FEUM. What does "LA FEUM" mean? Présentement, la FEUM sait drôlement où elle s'en va avec le dossier des MAUI. En effet, ces temps-ci, la FEUM nous laisse miroiter la possibilité d'investir 50 000 dollars pour l'achat de nouveaux équipements qui, mentionnons-le, assureraient la survie et par conséquent la rentabilité de CKUM-MF. Car tout le dire sans gêne que notre équipement actuel est juste bon pour le Musée Clément Cormier!

C'est pourquoi, la FEUM essaie tant bien que mal d'améliorer notre situation, mais elle exige en retour une chose qui demeure digne de la science-fiction soit la dissolution des MAUI.

Eh bien, en tant que Président des MAUI, je dis "NON" à cette offre qui je considère comme une forme de pressionnisme appliquée par la FEUM.

Par contre, nous serions prêts à accommoder la FEUM au niveau administratif, mais avant d'aller plus loin sur cet aspect, il faudrait d'abord consulter les membres du Conseil d'administration des MAUI afin de connaître leurs commentaires sur ce dossier.

Le financement

Bien que notre équipement technique

demeure le problème n° 1 pour les Médias Académiques Universitaires Inc. (Compagnie qui gère CKUM-MF), il n'en demeure pas moins qu'il faut dénicher les ressources financières nécessaires au bon fonctionnement de CKUM-MF afin de pouvoir demeurer compétitif sur le marché.

Dernièrement, nous avons tenté de contacter des personnes-ressources qui ont une certaine expérience dans le domaine des campagnes de financement. Malheureusement, le degré d'intérêt de ces personnes pour CKUM-MF et surtout la période estivale n'aidant pas (les vacances), nous avons dû nous contenter de quelques sourires sympathiques à notre cause!

D'autres aspects méritent d'être soulignés concernant les activités de financement car il faut considérer les

faits suivants pour se rendre compte du chemin qu'on a à faire. Par exemple, il faut un produit de qualité afin de pouvoir vendre ce même produit d'une manière adéquate. Aussi, il faut s'entendre dans sa propre cour (FEUM, l'Université et l'AAAJM) avant d'aller quiter des sous dans la communauté, ce qui n'est pas le cas!

Voilà pourquoi, notre campagne de financement ne fonctionne pas. Il faut des appuis de l'intérieur avant d'aller à l'extérieur. C'est fondamental!

Entre-temps, on se débrouille tant bien que mal pour que tout ce beau monde sur ce campus universitaire agissent en fonction du bien-être futur de CKUM-MF. Tout cela n'est que de la politicienne dont nous n'avons pas besoin réellement, puisqu'elle ne fait que donner des ulcères à CKUM-MF qui est entrain de se mourir tranquillement pas trop vite si on n'agit pas immédiatement!

Finalement, nous sommes toujours au stade des négociations et le résultat final de cette histoire se fera seulement que lorsque les étudiant(e)s auront pris(e) une décision lors de l'assemblée générale de la FEUM, prévue au début du mois d'octobre prochain.

Le rôle de l'Université de Moncton dans ce dossier

Dernièrement, nous avons eu l'opportunité (le Directeur général et moi) de rencontrer le nouveau recteur de l'Université de Moncton ainsi que le nouveau vice-recteur afin de les sensibiliser sur la situation de CKUM-MF. Cette fois-ci, il semblerait que quelque chose va bouger de ce côté-là puisque le vice-recteur a semblé fortement "impressionné" par notre dossier et a promis de nous aider à trouver des solutions à notre problème de survie.

Évidemment, nous ne révoons pas un

Photo de Jean-Yves Deypeyre

Jean Berthémié, Directeur général de CKUM-MF.

couleur, mais il y a bon espoir de voir la lumière au bout du tunnel. Du moins, on l'espère fortement!

Conclusion

Les Médias Académiques Universitaires Inc. sont en état d'alerte puisque n'importe qui pourrait subvenir soit de la FEUM, de l'Université ou encore de l'AAAJM. On nous reste plus qu'à prendre les démarches nécessaires qui s'imposent pour maintenir les contacts avec les principaux intervenants dans ce dossier afin d'assurer à CKUM-MF le meilleur avenir possible.

Sur ce, nous nous adresse à vos occupations majeures et mineures tout en vous remerciant de m'avoir lu et d'avoir compris dans quel genre de pétrin nous sommes actuellement.

A la revoir,

**Yvon Lacoste
Président des MAUI**

Photo de Jean Lagière

Yvon Lacoste, président des Médias Académiques Universitaires Inc.

Jean-Yves Deypeyre

Comme vous avez pu le constater dans l'article de M. Yvon Lacoste concernant CKUM, les difficultés sont omniprésentes à la station étudiante MF de Moncton.

Afin de vous éclairer un peu plus sur la situation qui prévaut présentement à la station CKUM-MF, voici quelques informations supplémentaires.

Habituellement, lors d'un lancement sur les ondes d'une station de radio, les investissements initiaux doivent être d'une importance respectable, dans le but d'équiper adéquatement les studios. De plus, une fois lancée, une station de radio doit être soutenue financièrement sur une base annuelle.

Les problèmes actuels de CKUM-MF ont débuté avec le lancement de la station en octobre 1982. Contrairement à d'autres stations MF étudiantes des Maritimes, CKUM n'a eu qu'environ 25 000 dollars pour démarrer ses activités. Cette somme devait servir à l'achat de matériel de base, à l'entretien de l'équipement et aux bourses attribuées à certains membres du personnel de la station. Heureusement pour les responsables de CKUM, il n'est pas eu à payer l'équipement technique de base puisque Radio-Canada a fait don d'un transmetteur, d'un compresseur et d'une tour munie d'une antenne.

Aujourd'hui, les dirigeants de CKUM-MF se rendent rapidement compte du recul qu'ils ont pris par rapport à d'autres stations MF analogues. A Dalhousie, le départ de la station CKDU

en 1981 a nécessité des investissements de départ de l'ordre de 100 000 dollars. En plus de cette somme, la station radiophonique CKDU-MF possède un budget annuel provenant de son association étudiante de l'ordre de 79 100 dollars, soit 9 dollars par étudiant à temps plein et 2 dollars par étudiant à temps partiel (cotisation à la source 1984-85).

A Fredericton, les investissements de départ pour la station CHR-FM se sont élevés à près de 85 000 dollars (1981). Leur budget annuel tourne autour de 50 000 dollars, soit environ 9,43 dollars par étudiant (subvention directe de leur fédération).

Quant à CHMA-FM de Mount Allison, elle a reçu un budget de départ de 72 000 dollars, grâce à un prêt de l'Université remboursable en cinq ans. En plus, CHMA-FM pourra jouer d'une subvention de 19 500 dollars par étudiant, soit un revenu annuel de 31 200 dollars.

Calculés sur une échelle comparable, CKUM-MF a presque le double du budget de départ puisque Radio-Canada leur a donné certaines pièces d'équipement. Donc l'investissement de départ en terme de dollars devenait moins prépondérant.

Concernant le budget annuel, CKUM-MF a reçu en trois (3) ans, et non pas en un (1) an, 48 500 dollars de la FEUM. Cette somme n'aurait même pas le budget annuel des autres stations MF étudiantes des Maritimes... mis à part CHMA-FM qui n'est pas encore en ondes.

Certes, chaque station étudiante MF possède son propre statut et fonctionne plus ou moins différemment les uns par rapport aux autres. Par contre, les disques, les rubans magnétiques, l'équipement, l'entretien et la main d'œuvre ne coûtent pas moins chers pour CKUM-MF que pour CHMA-FM, CHR-FM ou encore CKDU-FM.

Bref, la situation financière de CKUM-MF est excessivement précaire pour la prochaine saison. Selon M. Jean Berthémié, directeur général de la station CKUM-MF: "Nous avons besoin d'un investissement majeur à court terme d'environ 50 000 dollars. De plus" CKUM-MF "nous avons aussi besoin d'un réajustement des subventions annuelles de la part de la FEUM."

Il n'y a aucun investissement majeur d'équipement. Donc l'investissement et réajustement financier à CKUM-MF, vous risquez d'entendre plus que de la friture sur les ondes du 105,7... ou peut-être pire encore...

Stations	Budget de départ	Subvention budget annuel 84-85	Montant des cotisations par étudiants
CKUM-MF	25 000	18 500	5,78 x 3200
CHMA-FM	72 000	49 979	19,50 x 1600
CHR-FM	85 000	84,3 x 5300	15,90 x 800
CKDU-FM	108 000	79 100	2,00 x 8 011
			2,00 x 3 500

Are you student?

Marc Girard

Encore une fois cette année, la course aux appartements s'engage. Comme par les années passées, elle risque d'être longue et frustrante. Pourquoi?

1- Parce que l'U de M n'offre qu'un nombre limité d'appartement en fonction de la demande et que leur liste d'adresses hors campus est loin d'être suffisante et complète.

2- La plupart des propriétaires de la ville fuient les étudiants comme la peste, souvent à cause de mauvaises expériences, ou encore parce qu'ils détestent les francophones et les étrangers.

3- Quand enfin vous croyez avoir trouvé, viennent les: no pets, no

students, défense de fumer, pas de party, pas d'amie(e) pour la nuit, juste pour filles, garçons seulement, pas d'enfant, adult only, dépot pour dommage, etc. Cette situation dure depuis longtemps et ce n'est pas demain qu'elle changera.

Une autre ombre au tableau. La loi provinciale sur la révision des loyers de locaux d'habitation ne sera plus en vigueur à partir du 1er septembre 1985. Cette loi, adoptée le 31 août 1982, limitait les propriétaires à une hausse de 6%, et ce, jusqu'au 31 décembre 1983. Du 1er janvier 1984 jusqu'à l'abolition de la loi, les hausses étaient limitées à 5% annuellement. Quelles en seront les conséquences? Possiblement qu'on

aura droit à une hausse démesurée du coût des appartements. Comme des prédateurs, ils se jeteront sur leurs proies sans qu'elles ne puissent se défendre. Dégoûtant!

De son côté, l'U de M n'est pas mieux. Pour ne citer qu'un exemple, un appartement de deux chambres à coucher, où l'on vous oblige à être quatre, coûtait l'an passé entre 950 et 985 dollars par personne pour l'année universitaire. Le loyer revient mensuellement autour de 480 à 495 dollars. Du voilà! Bien sûr, le chauffage est compris. Par contre, il n'y a que trois gros mois d'hiver, le reste...

On nous dira ensuite que les meubles sont fournis, mais avez-vous vérifié l'état

de certain d'entre eux? Quand on pense que des étrangers auront les mêmes appartements pour 350 dollars pour la période estivale. Est-ce un désavantage d'être étudiant?

Parlons maintenant de "Home locator". Cette compagnie vous offre une multitude d'adresses pour la modique somme de 40 dollars.

Attention! La dernière fois qu'un étudiant s'y est rendu, il n'y retrouvait qu'environ cinq adresses sur trois cents (300) où l'on acceptait les étudiants.

Huit (8) dollars l'adresse, encore du vol! On remarque que la situation du logement est loin d'être positive à Moncton. Pouvons-nous y remédier? C'est à nous de faire front-commun...

Université de Moncton 1985

Bruno Hamel

Depuis les origines de l'université-institution cette dernière s'est vue transformée à maintes et maintes reprises jusqu'à ce que de nos jours l'université soit déchirée dans ce dilemme qu'est sa vocation: l'université comme centre de formation intellectuelle et d'évolution personnelle ou dans un second temps, une école technique où l'on forge les étudiants selon les exigences du marché de travail. L'ironie est de mise en ce qui concerne la condition étudiante en ce sens que depuis quelques années on semble vouloir sacrifier un certain principe d'université qui, jusqu'à lors, avait force dans les milieux

universitaires et que l'on s'engage résolument dans la voie du pragmatisme professionnel: un peu moins de philosophie pour un meilleur salaire. Or il apparaît évident que cette hyper-spécialisation, fructueuse à une certaine époque, n'est plus aussi pertinente en 1985, si bien que l'on prétend même que le chômage des gens "instruits" incomberait à une ultra-qualification. L'ironie est à son comble lorsque l'on constate qu'une majorité étudiante sacrifie une partie d'une expérience vraiment universelle au détriment d'un baccalauréat qui conduit, dans plusieurs cas, au bureau de l'assurance-chômage. Qui plus est, les étudiants, en tant que critiques, ont une double légitimité puisque dans un premier



Bruno Hamel, Directeur aux affaires internes de la F.E.U.M.

Photo de Jean-Luc Lefebvre

temps ce sont eux qui sont appelés à subir les désagréments des imperfections du système, en l'occurrence éducationnel, et dans un second temps, voir à aplanir ces imperfections évidentes à tout système.

Ce rôle de critique social que se doit de remplir chacun de nous n'en est pas un complètement stérile. Bien qu'historiquement les revendications étudiantes ont parfois pris des allures inacceptables pour la société, que ce soit au niveau des revendications ou au niveau des moyens d'exprimer de telles demandes, il n'en demeure pas moins que la majorité des demandes se sont avérées relativement fructueuses. Inutile de souligner le fait que par le

(voir condition finale page 10)

Orphan Annie's

Deux planchers, deux groupes différents doubleront votre plaisir chaque semaine

De quoi satisfaire tout le monde

523 rue St-George,
Moncton, N.-B. 389-3630

M. Blanchard prend les rênes de la FEUM

Jean-Yves Depeyre

M. Louis Philippe Blanchard, nouveau recteur de l'Université de Moncton débute son mandat avec une université financièrement en santé. Rendons à César ce qui appartient à César puisque c'est M. Gilbert Finn qui a presque entièrement réglé cette question. Ainsi, son successeur a la voie libre pour résoudre d'autres questions litigieuses telles que la recherche, la négociation, l'échange et les questions d'ordre pédagogique.

Natif de Moncton, M. Louis-Philippe Blanchard a acquis une très grande expérience universitaire comme chercheur et professeur au Département de génie chimique de l'Université Laval, Québec.

Il est détenteur d'un doctorat ès sciences en chimie de l'Université Laval, d'un baccalauréat en génie chimique de l'Université McGill et d'un certificat d'ingénieur de l'Université Saint-François-Xavier.

Au cours de sa carrière professionnelle, M. Blanchard a effectué de nombreux travaux de recherche dans le domaine de sa spécialisation. Il a dirigé une vingtaine de sujets de thèse aux niveaux de la maîtrise et du doctorat. Il a de plus été l'auteur de quelques 146 publications et communications

M. Louis-Philippe Blanchard, nouveau recteur de l'Université de Moncton.

scientifiques dont 67 articles dans des revues avec comités de lecture.

Parallèlement à sa carrière de professeur et de chercheur, M. Blanchard a fait partie du Conseil universitaire pendant plusieurs années, de même que du Conseil exécutif de l'Université Laval. En outre, il a présidé pendant une dizaine d'années la Commission des affaires étudiantes et a oeuvré au sein de plusieurs autres comités internes à l'Université, soit à titre de membre ou à titre de président.

À l'extérieur de l'Université, il a été très actif à l'entraide universitaire mondiale dont il assume présentement la

présidence. Ses autres activités professionnelles l'ont amené à agir à titre de consultant auprès de l'industrie et des gouvernements, et membre de comités d'évaluation des demandes de subventions pour le compte du Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada et pour le gouvernement du Québec.

Au chapitre des associations, M. Blanchard a occupé par le passé la présidence de l'Association des professeurs de l'Université Laval, ainsi que de l'Institut de chimie du Canada. Il a présidé l'automne dernier le 34^e congrès de la Société canadienne de

génie chimique. Il fait également partie de plusieurs autres associations.

M. Blanchard est membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec depuis 1976. Depuis son installation comme sixième recteur de l'Université de Moncton, M. Louis-Philippe Blanchard s'affaire à rencontrer un peu tout le monde sur le campus. «La cueillette des commentaires et des souhaits de la part du corps professoral, des facultés et Ecoles, des étudiants et des employés me sera essentiel pour un bon départ, a-t-il lancé».

M. Blanchard est à son poste depuis près d'un mois et les rencontres de toutes sortes se multiplient déjà. Dailleurs, M. Blanchard est venu à la maison de la FEUM rencontrer les responsables de la FEUM et du Front. De plus, le lundi 22 juillet, M. Blanchard s'est rendu au Kachô pour une rencontre avec plusieurs associations du campus.

À tous les praticiens, M. Blanchard met l'accent sur le dialogue qui est légèrement contrastant avec l'ancien recteur, du moins, au sujet des étudiants.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter que les présages de départ deviennent réalité quotidienne pour les cinq prochaines années.

Photo de Jean-Yves Depeyre

Le coin du nouveau recteur:

Louis-Philippe Blanchard

Me voilà enfin arrivé! A tous les étudiants et à toutes les étudiantes anciens et nouveaux je dis:

"Bonjour vous autres!"

En bien ou, je suis entré en fonction comme Recteur de l'Université de Moncton officiellement le 1^{er} juillet.

Au lendemain, le congrès national (décreté pour la circonstance peu-être?) et dans les jours qui ont suivi, j'ai eu le bonheur de rencontrer une foule de monde - étudiants, étudiants, professeur(e)s, administrateur(e)s, personnes de soutien sans oublier les anciens et les amis de l'Université lors des séances "café-brûches" organisées sur nos trois campus à Edmundston, Moncton et Shippagan.

C'était pour moi un vrai bain de foule des plus agréables et des plus

prometteurs et j'attends avec enthousiasme votre arrivée à l'Université pour les cours d'automne alors que j'aurai l'occasion de rencontrer plusieurs parmi vous lors de mes visites provinciales dans divers pavillons de l'Université durant l'année universitaire.

Entre temps, je profite de l'acalmie relative qui existe à l'Université (c'est le temps des vacances) pour me mettre au courant de quelques dossiers "chauds" surtout pour me rencontrer les présidents d'associations, les doyens de faculté et d'école, les directeurs de département de secteurs ou de service pédagogique et bien d'autres, pour connaître leurs principales préoccupations.

J'ai même l'intention de me soumettre, comme certains étudiants le font durant l'été, à un "cours

d'immersion" offert par mes proches collaborateurs qui étudient par, j'en suis sûr, de leurs soucis majeurs.

Je sais qu'il est tous à cœur de vous offrir un encadrement toujours meilleur, un enseignement constamment renouvelé et une formation universitaire telle que au moment de quitter l'Université avec votre diplôme sous les bras, vous trouverez tous sans exception dans la société où vous irez rester, une place où vous pourrez vous épanouir pleinement et être, par conséquent, heureux de votre sort. Ce n'est pas là une tâche facile. Elle n'est réalisable que si chacun de vous prend sérieusement en main votre propre formation et recherche auprès des professeurs, administrateurs et personnes de soutien, leur plein appui aussi.

Vous êtes assurés du mien et sachez que je ferai mon possible pour obtenir celui des autres.

Si seulement nous disposions de moyens illimités, la tâche serait certes plus facile mais comme vous le savez trop bien la vie est faite tout autrement. Il faut constamment tirer le maximum des moyens dont nous disposons en cherchant ici et là bien sur, les moyens additionnels pour en faire d'avantage.

Vous avez toutefois le contrôle sur votre ressource indispensable, votre propre "motivation" et il n'est pas douteux que de vous en faire le meilleur usage.

A bientôt le plaisir de vous voir dans les couloirs de nos pavillons et en attendant je souhaite à tous,

Bonne nuitée et revenez-nous vite!

Quant on parle des femmes...

Judith Hama

Parler des femmes c'est pas nouveau.

Par contre, il y a bien des façons d'en parler. Au XIX^e siècle, Frédéric Nietzsche, philosophe allemand, en parlait d'une façon sans doute particulièrement typique de l'époque. «Rien n'est d'emblée aussi étranger à la femme, rien n'est aussi odieux, aussi contraire que la vérité; son grand art est le mensonge, sa grande affaire "l'agacement et le bêtise. Accouchez-la de ce que les hommes respectent et aimez dans la femme. Elle est précisément cet art-là et cet instinct-là...". Cent ans après l'articulation de ces paroles, qu'est-ce que les hommes respectent et aiment dans la femme? La libération des femmes, comme on l'appelle, en a choqués plusieurs (et choqué encore...) parce que les femmes ont justement voulu être respectées pour autre chose que cette grande affaire qu'est

l'apparence et la beauté. De plus, la notion même du respect devait être révisée. En effet, il était si demandé de réduire un être humain en un sexe typique sur une image étalé, disons, respectable pour l'époque, que l'homme elle-même... on se le demande encore.

Que de questions, oui que de questions, lesquelles nous devons nous poser afin que la condition humaine ne soit qu'un tas d'ombres destinées à ne jamais prendre forme, que la condition humaine ne soit qu'une absurdité. Une autre question: pourquoi toutes les 17 minutes, une femme est-elle violée (pas en France, ni aux États-Unis...) au Canada? C'est à partir de questions de ce genre-là qu'au printemps 1985 se sont réunies quelques femmes, sur le campus de l'Université de Moncton, afin de réfléchir à la condition féminine. Le stade de la réflexion précède celui de l'action.

Et maintenant, question de se situer, qu'est-ce que cette rencontre de femmes a donné? 159 Massey, Ça c'est l'édifice de la FEUM (Fédération des étudiants) [sic] de l'Université de Moncton. Local 008. Ça c'est aussi un soi de cet édifice, c'est là où chacune et chacun de vous irez voir ce qui se passe,

par l'entée. La passerELLE. Ça, c'est nos locaux, notre lieu de rencontre, notre condition féminine de l'Université de Moncton.

Et oui, depuis le 27 mai 1985, quatre étudiantes de l'U de M travaillent à la mise sur pied d'un tel comité. Ce dernier ayant comme objectif principal de sensibiliser la population étudiante à la condition féminine actuelle. La passerELLE organise présentement des activités qui permettront de réaliser cet objectif. Grâce au Secrétariat d'État-programme de promotion de la femme et D613-85 dont notre promotrice, l'Institut d'Étude et d'Apprentissage Féminin (I.E.A.F.) lequel est représenté par Corinne Gallant, cette réalisation est possible. Ce projet étant d'une courte durée de douze (12) semaines, nous tenons, Marlene Ruel, Sylvie Boucher, Line Madore, Judith Hama, (et Rachel Roy a également participé) de donner une structure à ce comité qui, dès septembre 1985, sera établi officiellement comme organisme étudiant permanent.

Donner une structure à un comité de ce genre signifie d'abord communiquer avec d'autres organismes œuvrant dans le même domaine que le nôtre afin de

recueillir toute l'information nécessaire à nos besoins. Ceux-ci comportent de la documentation à jour, une base de données très variée de sujets directement reliés à la condition féminine. Ainsi, ces données concernent une filière qui sera à la disposition des étudiantes et des étudiants de l'U de M pour consultation. Cependant, comme un projet de documentation s'élabore présentement à la bibliothèque de Champlain de l'U de M, les dossiers de la passerELLE seront différents de ces ouvrages généraux sur divers sujets, des index, des bases d'organismes, des bibliographies.

Brièvement, c'est ce qu'est la passerELLE. Pour plus de détails (et on sait que les détails sont importants...) nous vous accueillons en septembre prochain avec un kiosque d'information. Nous sommes quelques semaines avant votre rencontre, vous pouvez peut-être (une suggestion, en passant) réfléchir à certaines questions touchant la condition féminine, donc, qui nous concernent toutes et tous, et on s'en parlera.

1. Frédéric Nietzsche, Par delà le bien et le mal, traduction Hein Hildenbrand, Graton, Gallimard, Paris, 1971, p. 152.

Le Front fait peau neuve!

C'est parti pour le journal Le Front. Les deux papiers gouvernementaux ont accépté notre projet. La somme de 6600 dollars nous a été accordée par l'entremise des projets d'été "Défi '85".

A cette fin, trois étudiants de l'Université de Moncton ont été embauchés. C'est à Jean-Yves Depuyre, Marc Girard et Lisa Michaud que revient la tâche de voir au bon fonctionnement du Front durant la saison estivale.

Dossiers et archives

Après sept semaines de travail, les résultats se font déjà sentir. Nous avons commencé par réunir la collection complète du journal. L'histoire de l'hebdomadaire étudiant s'étend sur une période de treize ans, de 1972 à 1985: 281 journaux publiés à date (mis à part les tracts publiés par la FEUM entre 1969 et 1973).

On peut se demander à quoi peut bien servir cette collection. Au départ, ce travail nous a permis de constituer une série de dossiers touchant de près ou de loin la vie étudiante. Au total, soixante-cinq (65) dossiers, dont vingt-trois (23) directement reliés à la politique étudiante, sont désormais disponibles pour fin de consultation et de recherche.

De plus, nos filières sont maintenant garnies de quatre milles (4 000) photocopies supplémentaires. Ça, c'est le résultat de la reproduction de chaque exemplaire, en grandeur 8 1/2 x 11, nous permettant ainsi de garder les originaux intacts.

Encore faut-il se retrouver dans toute cette papeterie! Pour faciliter la consultation et les recherches, l'équipe actuelle du Front est en train d'établir un index à la fois de chaque journaux et de

chaque dossier.

Le Front rénove

La salle de montage du journal étudiant est finalement dotée de véritables tables de montage: 36 pieds en tout. Les murs du local ont aussi subi quelques transformations au niveau de la couleur. De plus, après une interruption de deux ans, la chambre noire de la fédération sera à nouveau fonctionnelle à des coûts restreints.

Mise en page

Pour l'année universitaire 1985-86, l'équipe du Front entend apporter des modifications au niveau de la mise en page: identification des rubriques, disposition des rubriques régulières, largeur des colonnes, améliorations sur le plan visuel, etc.

Publicité

Jusqu'à présent, les recettes de financement ont atteint l'équivalent des

revenues totaux de l'année universitaire 1984-85, qui se chiffrent à environ 8500 dollars.

Les résultats de la campagne de financement ont outre passé les prévisions anticipées. Au rythme actuel, nous espérons atteindre le cap des cinq chiffres.

N.B. Lisa Burke a travaillé au projet Le Front durant cinq semaines. Elle a dû quitter son poste suite à un conflit d'horaire.



Denise Chiasson

La Coopérative Canadienne des Étudiants de l'Université de Moncton Ltée, a bénéficié cet été d'un projet monté dans les cadres de Défi '85. Ce projet a permis de faire de la planification pour l'année 85-86 ainsi que de créer une identité et une crédibilité pour la Coop sur le campus et dans le réseau coopératif de Moncton.

Représentatif de ce renouveau: le logo créé par Paul Bourque. Utilisé pour la première fois ci-haut, il servira à identifier la Coop sur les contrats, dans le Front, sur des affiches, des boîtes d'allumettes, des enveloppes, etc. Vous verrez donc cette "main collaboratrice" de la Coop un peu partout pendant la prochaine année.

Ceci n'est qu'une des manifestations du progrès de la Coopérative, qui ne cesse de s'améliorer depuis ses débuts en 1982. L'achat d'une caisse électronique, des modifications à la

constitution (dont les copies seront disponibles à la Coop au mois de septembre), des heures d'ouverture plus longues, une plus grande variété de produits ne sont que quelques éléments de cette progression. Cet automne verra la Coop prendre un autre grand pas de l'avant.

En plus d'avoir une variété encore plus grande de marchandise, la Coop a pu, grâce à son succès antérieur, fixer l'augmentation sur le prix courant à 5% pour les membres et 10% pour les non-membres (au lieu de 15 et 25% comme l'année passée). Ces fonds serviront à protéger la Coop en établissant un fond de roulement, sans pour autant colteler aux usagers.

Le local aussi s'est vêtu d'une nouvelle peau cet été. Grâce à un don de peinture pour les murs et de Terrain, on a pu repeindre les murs d'un ton blanc. Ceci sert à agrandir le local visuellement ainsi qu'à lui donner une

apparence plus propre.

A mesure que l'été avance, les possibilités d'avenir pour la Coop sont de plus en plus prometteuses. Il est fort probable que la Coop prenne une nouvelle allure, avec plus d'étage et une plus grande variété de choix grâce à un énorme support de Coop Atlantique. Tout ceci reste dans le stade de planification pour l'instant, car la Coop sera aux prises avec un besoin aigu de travailleurs et son succès dépend beaucoup sur la mesure dans laquelle les étudiants/elles seront prêts/elles à s'impliquer. Pour ceux qui sauront en prendre avantage, on y verra des occasions d'acquérir une expérience pratique en plusieurs domaines: administration, arts visuels, marketing, comptabilité, gestion, animation de groupe... Sinon, la seule Coopérative étudiante à fest du Québec se verra obligée de fermer ses portes. A vous de décider!

Spaghetti house



Pizza



souhaite la bienvenue aux étudiants et étudiantes du centre universitaire de Moncton

726 Mountain rd Moncton N.B. tél: 855-5000

restaurant licencié, bar salon

La légende du Kacho: Acte II

Lise Michaud

Acte I

En 1972, le club étudiant Le Kacho ouvrait ses portes. Relevant directement et entièrement de la fédération des étudiants de l'Université de Moncton incorporée (F.E.U.M.), il était alors géré et opéré par les étudiants. Cependant, en 1983, on décida d'apporter quelques changements... d'une importance majeure.

Durant l'été 1983, Pierre Landry, alors président de la fédération et Peter Young, alors directeur des finances, proposèrent une entente entre la F.E.U.M. et l'administration de l'Université de Moncton. Ainsi, la gestion du club étudiant Le Kacho se voyait transférée à l'Agence de promotion des activités récréatives étudiantes incorporée (F.A.P.A.R.E.), corporation indépendante de la F.E.U.M. Par conséquent, l'F.A.P.A.R.E. acceptait d'assumer les dettes du Kacho, dettes s'élevant à près de 10,000 dollars.

L'entente a été signée à la suite d'une conférence téléphonique entre le conseil exécutif (C.E.) et le conseil administratif (C.A.) de la F.E.U.M. Cette conférence, par la suite, a été jugée invalide étant donné certaines irrégularités.

Projet de rénovation au Kacho

En plus de céder à une nouvelle corporation notre club étudiant, l'exécutif de la F.E.U.M. a décidé d'investir la jolie petite somme de 120,000 dollars dans la cave de l'édifice Taillon.

Selon l'entente, l'Université devait déboursier la moitié du montant de la facture, soit 60,000 dollars. De plus, elle garantissait un emprunt à l'F.A.P.A.R.E. jusqu'à concurrence de 60,000 dollars, si celle-ci le jugeait nécessaire, afin de défrayer l'autre moitié des fonds requis pour le projet.

Rappelons que cette entente a été proposée et signée sans la consultation, et encore moins l'accord, de la masse étudiante. Préalablement, suite à un référendum, les étudiants avaient voté contre une importante rénovation au Kacho.

Désagréablement surpris des activités de notre fédération durant l'été, les étudiants ont demandé la démission des deux représentants. Le C.A. de la F.E.U.M. a décidé, au cours de sa réunion régulière du 28 septembre 1983, de révoquer le président de la F.E.U.M., Pierre Landry, et le directeur des finances, Peter Young, pour leur agissements au sein de la F.E.U.M.

Acte II: Juillet 1985

Depuis, les dettes de l'F.A.P.A.R.E. ne cessent d'accumuler: 19,000 dollars à l'Université de Moncton, dont 12,000 dollars provenant des dettes du Kacho avant son incorporation et 7,000 dollars provenant des dettes contractées depuis la fondation de l'F.A.P.A.R.E.; 6,400 dollars à la F.E.U.M.; 48,000 dollars à la banque et 11,500 dollars aux fournisseurs. Un total de 84,900 dollars!

Vu la situation financière actuelle du Kacho, six personnes concernées se



Gilles Verret, président de l'F.A.P.A.R.E.

Photo de Jean Légère

sont rencontrés, le 9 juillet dernier, pour discuter des finances de l'F.A.P.A.R.E. Il s'agit de MM. Gilles Verret, président de l'F.A.P.A.R.E., Gilles Nadeau, directeur des services aux étudiants, Léandre Bourque, représentant de l'administration, Arthur Girouard, directeur des services administratifs, Louis Malenfant, vice-directeur aux ressources humaines et aux affaires étudiantes et Bernard Lord, président de la F.E.U.M.

À cette réunion, les membres de l'administration de l'Université de Moncton ont proposé de prêter la somme de 20,000 dollars à l'F.A.P.A.R.E. sous forme de deux versements: un premier versement de 5 000 dollars qui serait directement versé à l'F.A.P.A.R.E.; un deuxième versement de 15 000 dollars octroyé à la F.E.U.M. afin que celle-ci le prête à son tour à l'F.A.P.A.R.E.

La F.E.U.M., ne voyant pas d'un bon oeil cette proposition, a apporté une contre-proposition. Cette dernière a proposé que l'administration de l'Université de Moncton verse la somme de 20,000 dollars directement à l'F.A.P.A.R.E., dont 15,000 dollars seraient garantis par la F.E.U.M.

Quelques jours plus tard, les deux partis ont finalement pris une décision. D'une part, l'Université s'engage à octroyer la somme de 5,000 dollars directement à l'F.A.P.A.R.E.; d'autre part, la F.E.U.M. consent à endosser la somme de 15,000 dollars. Ce dernier montant ne relève pas directement du budget de la fédération... à condition que l'F.A.P.A.R.E. rencontre ses paiements avec l'Université.

Cette somme servira à payer les dettes contractées envers les fournisseurs et à assurer les services de base pour septembre.

Il ne reste plus qu'à espérer que l'F.A.P.A.R.E. puisse rencontrer ses paiements, à défaut de quoi la F.E.U.M. devra, une fois de plus, payer les pots cassés.

L'équipe du journal

Directeur
Rédactrice en chef
Correction
Montage

Michel Downing Jean-Yves Depierre, Marc Giard, Lise Michaud
Publicité
Photographe
Photocomposition

Jean-Yves Depierre
Lise Michaud
Lise Michaud
Jean-Yves Depierre
Jean-Yves Depierre
Pauline Cloutier

bienvenue à
toutes et à tous



F.A.P.A.R.E.'s Submarine

coin Archibald/Mountain Rd

Livraison 854-0884

M. Finn nous quitte en laissant un rapport positif

Photo de Jean-Yves Deypeyre

État des revenus et dépenses
Exercice se terminant le 30 avril 1985

Université de Moncton
Fonds d'administration générale

M. Gilbert Finn, recteur-sortant de l'Université de Moncton.

Jean-Yves Deypeyre

M. Gilbert Finn, cinquième recteur de l'Université de Moncton, vient tout juste de terminer son mandat. En place depuis 1980, M. Finn a cédé sa place à M. Louis-Philippe Blanchard le premier juillet 1985.

Outre les quelques déboires auxquels M. Finn a dû faire face durant son mandat de cinq ans (expulsions de 1982), M. Finn a tout de même réussi à accomplir la majorité des tâches qu'il s'était fixées au départ.

Le mandat du cinquième recteur en fut un de financement d'établissement d'axes de développement, de restructuration pour les trois composantes de l'Université de Moncton et d'aide financière à l'étudiant.

Au chapitre des axes de développement (cours réguliers), M. Finn, par l'entremise du Conseil des Gouverneurs, espère qu'une attention toute particulière sera accordée au développement de 2e et 3e cycles à Moncton. Pour Edmundston et Shippagan, ils devraient pouvoir offrir, en principe, les deux premières années des programmes de baccalauréat, l'étudiant transférant immédiatement au campus du centre universitaire de Moncton par la suite.

Dans le domaine de la recherche, surtout entreprises au campus de Moncton, M. Finn souhaite qu'Edmundston et Shippagan aient une part plus active dans le secteur.

Pour l'éducation permanente, l'impénosité devra être omniprésente, selon le rapport du recteur. La source, jadis inépuisable, des enseignants des écoles publiques s'assèche rapidement. Or, des efforts supplémentaires devront être fait afin de découvrir de nouvelles possibilités.

Concernant l'aide financière aux étudiants, M. Finn s'est réjoui de l'augmentation des bourses depuis cinq ans (voir tableau). Cependant, il ne faudrait pas croire la situation comme étant merveilleuse. Malgré la nette augmentation depuis 1980, il reste encore des améliorations à apporter pour la collectivité étudiante des Maritimes.

Là où M. Finn a donné le plus gros de ses efforts furent sans aucun doute sur la campagne de financement de l'Université (voir tableau). Sur les 21 977 332 de dollars, environ 60% de ces argentis sont placés dans un fond de fiduciaire. Les intérêts seulement sont disponibles chaque année.

De façon globale, M. Finn aura laissé ses traces au centre universitaire de Moncton. Certains diront qu'il a renoué l'image ainsi que les finances de l'Université, d'autres diront qu'il a réglé le libéré d'expression sur presque tous ses aspects.

Une seule chose est certaine: M. Finn a rempli la question financière de l'Université haut-la-main; pour ce qui est du reste, on en reparlera sûrement encore dans 20 ans.

	1985*	%	1984	1983	1982	1981	%
Revenus							
Droit de scolarité							
Étudiants à temps complet	\$4,496,000	11.1	\$4,109,795	\$3,538,624	\$2,887,561	\$2,187,140	8.6
Étudiants à temps partiel	1,622,000	4.0	1,587,884	1,546,619	1,405,159	1,207,872	4.8
Subventions provinciales	28,072,000	69.1	26,017,452	24,611,110	21,852,895	19,610,083	77.3
Subventions fédérales	913,000	2.2	546,038	529,394	289,225	69,418	0.3
Subventions à la recherche	1,605,000	4.0	1,603,777	1,176,218	868,831	724,909	2.8
Subventions - Usage restreint	235,000	0.6	200,880	92,314	40,316	22,451	0.1
Dotations	300,000	0.7	289,891	190,328	607,602	550,275	2.2
Dons de bienfaiteurs	1,564,000	3.8	1,707,657	645,538	251,805	171,920	0.7
Services vendus	404,000	1.0	272,275	283,812	660,644	649,765	2.6
Intérêts sur placements	1,411,000	3.5	1,140,893	805,496	590,644	25,352,173	100%
Autres	40,622,000	100%	36,739,542	33,419,453	29,043,110	25,352,173	100%
Entreprises auxiliaires	3,069,000		2,747,834	2,602,233	2,189,056	2,046,665	
	43,691,000		39,487,376	36,021,686	31,232,166	27,398,838	
Dépenses							
Enseignement							
Éducation permanente	\$20,647,000	51.7	\$17,388,191	\$15,629,050	\$13,973,568	\$12,342,435	49.4
Bibliothèques	1,655,000	4.1	1,812,406	1,653,479	1,484,635	1,395,091	5.6
Recherches	2,026,000	5.1	1,847,823	1,768,965	1,723,763	1,486,020	6.0
Informatique	1,837,000	4.6	1,737,043	1,339,264	1,032,752	878,514	3.5
Services à l'enseignement et à la recherche	791,000	1.9	1,120,629	489,552	345,992	292,677	1.2
Administration	1,113,000	2.8	983,250	855,365	679,063	652,591	2.6
Services aux étudiants	28,069,000	70.2	24,899,342	21,735,875	19,239,773	17,047,328	68.3
Terrains et bâtiments	3,465,000	8.7	3,078,304	3,024,458	2,618,701	2,151,910	8.6
Services sociaux	1,196,000	3.0	1,102,480	951,118	670,478	577,726	2.3
Autres	4,344,000	10.9	4,175,356	3,949,517	3,448,189	3,193,944	12.8
Déficit des entreprises auxiliaires	2,347,000	5.9	2,268,526	2,001,761	1,757,154	1,518,100	6.1
Intérêts et profits spéciaux	437,000	1.1	413,805	369,815	378,873	341,404	1.3
Entreprises auxiliaires (nettes)	90,000	0.2	125,343	76,986	138,286	143,279	0.6
	39,948,000	100%	36,053,156	32,109,530	28,251,454	24,973,691	100%
Intérêts et profits spéciaux	846,000		687,220	749,681	684,398	508,742	
Entreprises auxiliaires (nettes)	3,069,000		2,747,834	2,602,233	2,183,475	2,046,665	
	43,863,000		39,488,210	35,461,444	31,119,327	27,529,098	
Surplus (déficit) avant autres postes							
	(172,000)		(834)	560,242	112,839	(130,260)	
Surplus (déficit) net de l'exercice							
	\$(172,000)		\$(834)	\$560,242	\$131,225	\$(156,638)	

Surplus (déficit) net de l'exercice

avant autres postes

Projet Télé-Acadie
profit (perte)

Surplus (déficit) net de l'exercice

\$ (172,000)

*Projections

Souscriptions au 15 juin 1985

A - Secteur privé	
Employés de l'Université	516 120\$
Ancien(ne)s et ami(e)s	1 000 482\$
Compagnie - Maritimes	2 290 075
- Québec	525 925
- Ontario	282 750
- Ouest	15 100
Fondations, communautés religieuses et autres	1 438 938
	6 078 332\$

B - Secteur public

Parallèlement à la campagne de souscription menée auprès des compagnies et des individus, les démarches auprès des ministères des gouvernements fédéral et provincial

et des agences gouvernementales ont rapporté 15 889 003.

- Chaire d'études acadiennes ... 300

- Chaire d'études acadiennes

- Chaire d'études de linguistique appliquée

- Équipement - département de traduction et de langues

- Centre de traduction

- Clinique juridique

- Programme d'administration publique

- Résidence et cataracta (CUS)

- Centre d'études sur le vieillissement

- CACMI

- Centre de recherche sur le développement régional

- Centre de recherche en sciences administratives

- Centre de recherche et de développement de la tourbe (CUS)

- Équipement: Centre de calcul

- Équipement: Centre de calcul

- Complexes forestier (CUSLMI)

- Centre de calcul

TOTAL GLOBAL: 21 977 332\$

Le corps de police étudiant a perdu sa raison d'être



Jean-Robert Deschênes, directeur du corps de police étudiant. Photo de Jean-Yves Depeyre

Jean-Yves Depeyre

M. Wayne St-Thomas, chef de sécurité de l'Université de Moncton a confirmé, le vendredi 19 juillet dernier, la quasi-inutilité du corps de police étudiant (C.P.E.) pour l'an prochain. D'après l'information obtenue de M. St-Thomas, la sécurité des activités de la rentrée, les activités avec boisson alcoolisée, les activités au C.E.P.S., les activités à l'aréna J.L. Lévesque ainsi que toute autre activité de grande envergure seront désormais sous la tutelle directe du service de sécurité de l'Université de Moncton (les bleus).

Toutefois, M. St-Thomas a tenu à spécifier que les emplois disponibles

dans le passé seront quant même offerts aux étudiants inscrits à l'université. Le seul changement se situe au niveau du contrôle hiérarchique.

A l'avenir, nous ne diront plus: les jaunes ont fait ceci ou cela, mais bien les bleus pâles ont fait ceci ou cela.

Donc, le FEUM se retrouve avec quelques plumes de moins. Elle a perdu la responsabilité du corps de police étudiant, mais elle regagne sur les bourses, les salaires, et un bureau. De plus, M. Jean-Robert Deschênes, directeur du C.P.E., se retrouve pratiquement sans emploi pour septembre, et ce, sans qu'il puisse dire quoi que se soit. Plus de détail en septembre.



Photo de Jean-Yves Depeyre

M. Wayne St-Thomas, chef de sécurité de l'Université de Moncton.

Le Kacho réalise des profits en juin

Jean-Yves Depeyre

Faire fonctionner le Kacho durant l'été c'est tout un contrat. Les étudiants et étudiantes régulier(es) quittent le campus laissant derrière eux un Kacho vide avec ses meubles et sa peinture.

La tâche de faire rouler le bar pendant la saison estival est allée à M. Jean-Claude Leblanc, nouvellement en place suite à la démission de l'ancien gérant, M. Gilles Daigle, en avril 85.

Une saison tumultueuse c'était à peine terminée que M. Leblanc devait sauter dans le bain. À noter que le choc n'a sûrement pas été trop violent puisque M. Leblanc n'en était pas à ses premières armes au Kacho.



Jean-Claude Leblanc, gérant du club étudiant Le Kacho.

Photo de Jean-Yves Depeyre

Outre l'avantage d'avoir déjà été gérant, M. Leblanc devait faire face, tout comme l'A.P.A.R.E. à des conditions financières exécrables. Le véritable premier mois sous sa gérance c'est soldé par un déficit de 2013 dollars. Déficit provenant majoritairement du grand ménage qui a presque duré une semaine et aussi de l'inventaire en boisson alcoolisée.

Jun fut le premier mois avec profit pour le Kacho. 2583 dollars de gain qui a lui seul pourrait combler le faussé financier du mois de mai.

Prévision pour le mois de juillet? M. Jean-Claude Leblanc prévoit des gains d'environ 1500 dollars et le mois d'août pourrait rapporter des recettes légèrement supérieures à celles prévues pour juillet.

Evidemment, pendant l'été, le club étudiant fonctionne avec le minimum de personnel et n'est ouvert que le mercredi, vendredi et samedi soir. Le jeudi soir a été abandonné à cause de sa non-rentabilité.

A la recherche d'un logement? Ne cherchez plus!

Homelocators s'en occupe immédiatement.

De quelle façon procédons-nous?

Puisque notre but est de vous loger rapidement nous mettons à votre disposition une liste d'adresses qui répondront à vos besoins. Cette liste renferme une description complète des logements, vous permettant ainsi une sélection plus rapide.

A propos de nos listes

Elles contiennent plus de 300 références telles que résidences urbaines, maisons, duplexes, appartements, fermes, et ce, à Moncton, ainsi que dans un rayon de 80 km.

Nos prix

Nos frais de service étant peu élevés, il vous est permis de chercher tant qu'il vous plaira, jusqu'à ce que vous ayez entière satisfaction.

Besoins particuliers?

Afin de vous épargner du temps, nous avons besoin de connaître vos références, comme par exemple: le nombre de chambre que vous recherchez, si vous avez des enfants, le montant que vous désirez payer, ect.

Quelles sont nos heures d'affaires?

Nous sommes ouvert de 9h à 21h, 7 jours par semaine. Vous pouvez nous contacter en composant le 853-5090.

5\$ de rabais-
présentez ce
coupon au
bureau



Limite: un par client

885 rue Main Suite 2, Edifice Subway

Condition étudiante

passé les exigences étudiantes visent à une certaine évolution ou mieux-être de la collectivité étudiante.

LES ANNEES (TROP) TRANQUILLES.

Tous se rappellent les nombreuses manifestations qui se sont déroulées à l'Université de Moncton, plus particulièrement au CUM, ici il ne s'agit pas de savoir, de conclure ou de juger de la pertinence des revendications des étudiants à une époque donnée ou la manière de les énoncer. L'important est telle une suite quasi-ininterrompue d'innombrables points, des événements conclusifs dans le Temps, où il est parfaitement impossible de résumer le passé, seuls ceux et celles qui ont vécu le passé peuvent en témoigner, ce témoignage ne saurait s'insérer qu'à l'intérieur d'une invisible boucle de rétroaction en ce sens que le passé, bien que certains événements passés continuent de prétendre au présent, ne transforme que ceux qui l'ont vécu - lire ceux qui ont influencés le présent à une époque donnée - et les transformations qui ont découlé de ce présent ne sauraient être autre chose que des similitudes et/ou hasard.

Autrement dit le vécus des individus qui ont décidés d'influencer le présent représente les véritables sources de toute transformation sociale. Quel était cet étudiant qui, en 1914, décida d'assassiner l'archiduc François-Ferdinand à Sarajevo, quels étaient ses buts lors de cet attentat? Nu le sait parfaitement mais par contre des millions d'individus ont payés de leur vie ce geste; l'attention de Sarajevo posait en effet les premiers jalons de la Première Guerre Mondiale, mais qui aurait dit au lendemain de cet attentat que certaines nations auraient prétenter à l'agression? Encore une fois nul ne le sait absolument car l'Histoire suit un cours parfaitement rectiligne et chacun de nous est parfaitement inexpérimenté, car contrairement aux lois des sciences pures, les existences humaines, prises individuellement, ne trouvent aucune comparaison possible et il est donc tout aussi impossible de savoir quelle est la meilleure décision à prendre, le meilleur geste à poser. Et c'est pourquoi il faut vivre le présent avec un désir évolutionniste puisque, comme nous l'avons vu, il est impossible de régresser dans l'Histoire. Cette évolution se doit d'être relativement désévolutive puisque quoi que nous fassions nous ne saurons jamais si cela était la meilleure chose à faire. Pour imaginer cette perspective qu'aurait-il advenu de l'anti-sémitisme si Hitler aurait été lui-même juif (et, le plus affreux, c'est que cela est déjà possible)? Il y aurait alors des millions de juifs et de juives de plus sur cette planète et peut-être seraient-ils tous membres de l'Armée du Salut ou contrediraient-ils l'industrie de l'armement? Nous aussi personne ne le sait, pas même Hitler ne le savait, ce qui ne l'empêchait pas de décréter un véritable génocide; sa décision d'agir ainsi devait être, sans cynisme, d'une désinvolture certaine quoique atrocement funeste. Hitler ne savait pas si cela était la meilleure décision à prendre. Qu'y-at-il de condamnable dans ce geste? Plusieurs diront qu'on ne peut prétendre à la vie d'autrui mais pourtant les persécution juifs persécutés furent des juifs allemands mais personne s'en indigna car Hitler était l'élu du peuple et, théoriquement, son porte-parole, dès lors nous ne savons plus très bien qui condamner: Hitler, le peuple allemand, ou l'humanité entière qui toléra cet anti-sémitisme jusqu'à ce qu'il débordât militairement des frontières germaniques. Toutefois le principe de majorité, qui légitimait Hitler à l'intérieur des frontières de l'Allemagne, fut également celui qui condamna le peuple allemand entier au lendemain de la déroute allemande, l'humanité pointait alors son index vers l'Allemagne guerrière mais surtout défaite par la majorité militaire des

Alliés. Ce qui nous amène au Nouveau-Brunswick. Les jeunes, étudiants de surcroît, représente une minorité partout où elle se trouve et c'est ce qui amène de si malheureux inconvénients. Par exemple: une éducation de plus en plus dispendieuse, des logements de plus en plus de scolarité primée, de plusieurs dizaines de dollars. Comment est-ce possible qu'une société rende elle-même possible l'égoïsme financier de ses universitaires (lire relève, élitte de demain, berceau de... et j'en passe). C'est qu'une majorité-électorale - du Nouveau-Brunswick croit que même les étudiants doivent faire les frais de ce qu'elle appelle bêtement "la crise". C'est elle exactement cette fameuse "crise" dont on doit faire les frais nous, les moins que rien (allez voir un banquier, il

vous le confirmera), les délaissés de cette société (voir André Champagne en tournée) et l'éélite de demain (attendez la collation des diplômés (sic) sans parler des chômeurs instruits (attendez quelques années). Les gouvernements, les institutions qu'il, tiennent un discours millénaire a) vous êtes trop jeunes; attendez quelques années et vous joindrez les rangs de la majorité omni-puissante et ô combien oppressante. Et l'autre argument, celui que j'appellerai du "Conseil des Gouverneurs" et, qui jusqu'à présent a su si bien conduire la jeunesse étudiante aux oubliettes du Château de "ceux (celles?) qui décident". b) vous êtes ridicules, inexpérimentés. Nous vous écouterons lorsque vous aurez un vécu comme nous. Nous touchons ici le fond du baril, si vous me permettez cette expression quasi-pétrolière. Ridicules nous les sommes. Comme un Hatfield parmi ses pouspés, comme un Ministre de la Défense dans un bordel, comme un Sénateur parfaitement vierge. En effet un

rare instances où les jeunes peuvent faire valoir certaines revendications, nous sommes nous presque systématiquement écartés parce que nous n'avons pas le vécu adéquat pour prendre de bonne décisions or, comme nous l'avons vu, personne ne peut prétendre aux meilleures décisions parce qu'elles sont incomparables. De plus qu'on ne vienne pas disserter sur le "vécu" insuffisant des jeunes; la médiocrité des débats à la Chambre des Communes me laisse perplexé devant cette bande de clowns même pas amusants.

Le dilemme est complet: a) attendons de vieillir, prenez garde aux intersections et termmez-vous la gueule sur les frais de scolarité, le centre social et sur Gilbert Finn.

b) respectons les lois naturelles de toute évolution sociale bien que ces dernières ne soient pas dénuées de toutes frictions; on ne fait pas une omelette sans casser des œufs.

Étudiants à temps complet

Université de Moncton

	*U de M	CUM	CUS	*CUSLM
1980-1981	3067	2478	208	381
1981-1982	3304	2618	250	436
1982-1983	3622	2969	219	437
1983-1984	3905	3203	226	473
1984-1985	3970	3258	205	507

*Inclus les étudiants inscrits à des cours technologiques au CUSLM

Inscriptions à temps partiel

	U de M	CUM	CUS	CUSLM
1981 - 1982	5765	3174	1294	1297
1982 - 1983	5742	2618	1435	1689
1983 - 1984	6141	3106	1484	1551
1984 - 1985	5381	2671	1399	845

Bourses aux étudiants

(Fonds de l'Université et sources externes)

	Total	CUM	CUSLM	CUS
1980-1981	170 165\$	149 965\$	7 700\$	12 500\$
1981-1982	220 153	192 076	15 127	12 950
1982-1983	298 110	252 350	25 910	19 850
1983-1984	427 282	366 622	38 410	22 250
1984-1985 (estimé)	500 000	425 000	50 000	25 000

Diplômes émis par niveau d'études

	mai 1981		mai 1982		mai 1983		mai 1984		mai 1985	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
1er cycle	258	353	257	316	219	352	252	332	225	442
Diplôme non universitaire	11	48	6	31	6	47	5	51	6	30
Certificat et diplôme	29	51	36	43	37	57	36	73	69	93
2e cycle	46	35	43	18	46	30	61	35	43	45
Diplôme d'études supérieures	6	2	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	350	489	342	408	308	486	354	491	343	610
TOTAL (hommes & femmes)	839	750	794	845	794	845	845	953		

Modifications apportées à la Charte de l'U de M

Voici les modifications à apporter à la Charte de l'Université de Moncton telles qu'adoptées par le Conseil des gouverneurs à sa réunion du 29 avril 1985.

Les paragraphes 1(3) et 1(4) sont abrogés et remplacés par ce qui suit:

(3) Le Conseil des gouverneurs est investi des pouvoirs administratifs de l'Université. Il se compose des 27 membres suivants:

- a) le chancelier, membre d'office;
- b) le recteur, premier dirigeant de l'Université, membre d'office;
- c) trois membres du personnel enseignant de l'Université, soit un membre représentant chaque constituante, élus par le personnel enseignant de chacune des trois constituantes de l'Université;
- d) trois étudiants, soit un de chaque constituante, élus par l'ensemble des étudiants de chacune des trois constituantes de l'Université;
- e) trois membres, soit un membre représentant chacune des trois régions suivantes: le Nord-ouest, le Nord-est et le Sud-est, élus par l'Association des anciens et amis de chacune des trois constituantes;
- f) trois personnes nommées par le lieutenant-gouverneur en conseil comme suit: une résidant dans chacune des trois régions, soit le Nord-ouest, le Nord-est et le Sud-est;
- g) trois personnes du Nouveau-Brunswick, mais résidant à l'extérieur des régions du Nord-ouest, du Nord-est et du Sud-est, dont l'une est nommée par le lieutenant-gouverneur en conseil et les deux autres nommées par le Conseil des gouverneurs;
- h) six personnes, deux résidant dans chacune des trois régions, soit le Nord-ouest, le Nord-est et le Sud-est, nommées par le Conseil des gouverneurs;
- i) quatre personnes résidant à l'extérieur du Nouveau-Brunswick et nommées par le Conseil des gouverneurs. Deux de ces personnes doivent résider dans la région de l'Atlantique.
- (3.1) Tous les vice-recteurs peuvent assister aux réunions du Conseil des gouverneurs sans voix délibérative.
- 4 (a) Sous réserve de l'article 12, le Conseil des gouverneurs choisit son président, les membres de son comité exécutif, le chancelier, le recteur, les vice-recteurs et, sur la recommandation du comité exécutif, les autres membres de l'administration de l'Université.

(b) Pour les fins de ce paragraphe, l'administration de l'Université comprend le recteur, les vice-recteurs et les employés supérieurs qui relient directement d'eux, le secrétaire général, le directeur du développement de facultés ou écoles, les vice-doyens ou l'équivalent et tous les autres employés supérieurs qui y sont désignés par le Conseil des gouverneurs.

Les articles 7, 10, 11 et 12 sont abrogés et remplacés par ce qui suit:

Article 7

(1) Il est déclaré que l'Université est une université de langue française du Nouveau-Brunswick autorisée à décerner des diplômes d'études universitaires. Ses constituantes sont à Moncton, Edmundston et Shippagan. Le rôle de chaque constituante ne peut être modifié que par un vote des deux tiers des membres présents respectivement à une réunion du Sénat académique et du Conseil des gouverneurs, ainsi que par une modification à la présente loi.

(2) Le rôle de chaque constituante se définit comme suit:

- a) Sous réserve des alinéas 7(2) b) et c), la constituante de Moncton est seule habilitée à offrir des programmes d'études complets de l'Université menant au baccalauréat, à la maîtrise et au doctorat;
- b) La constituante d'Edmundston est habilitée à offrir les deux premières années des programmes d'études de l'Université, ainsi que le programme d'études menant au baccalauréat en arts libre, selon les conditions spécifiques arrêtées par le Sénat académique. De plus, elle est seule habilitée à offrir le programme d'étude de cinq ans en sciences forestières.
- c) La constituante de Shippagan est habilitée à offrir les deux premières années des programmes d'études de l'Université. De plus, elle est seule habilitée à offrir les programmes d'études menant au certificat, au diplôme ou au baccalauréat en sciences du secrétariat et trois années du programme d'étude en gestion des pêches.
- (3) Chacune des constituantes a son propre budget. La répartition des subventions provenant des gouvernements provincial ou fédéral se fait entre les constituantes selon les mêmes normes et critères employés dans la répartition des subventions ordinaires entre les différentes universités de la province.

Article 10

L'Université a un Sénat académique composé comme suit:

- a) le recteur de l'Université, membre d'office;
- b) le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;
- c) le directeur des études de la constituante d'Edmundston;
- d) le directeur des études de la constituante de Shippagan;
- e) le doyen ou directeur de chaque faculté ou école de l'Université;
- f) douze membres élus par le personnel enseignant de la constituante de Moncton;
- g) quatre membres élus par le personnel enseignant de la constituante d'Edmundston;
- h) deux membres élus par le personnel enseignant de la constituante de Shippagan;
- i) le directeur de la recherche;
- j) le bibliothécaire en chef;
- k) le directeur de l'Éducation permanente; et
- l) cinq étudiants dont un étudiant de deuxième ou troisième cycle et deux étudiants de premier cycle élus respectivement par l'ensemble des étudiants de deuxième ou troisième cycle et de premier cycle de la constituante de Moncton, un étudiant élu par l'ensemble des étudiants de la constituante d'Edmundston et un étudiant élu par l'ensemble des étudiants de la constituante de Shippagan.
- (10.1) Les autres vice-recteurs peuvent assister aux réunions du Sénat académique sans voix délibérative.

Article 11

(1) Le Sénat académique possède les pouvoirs de conduire, diriger et réglementer toutes les affaires de l'Université relatives à l'enseignement et à la recherche. Sans restreindre la généralité de ce qui précède, ces affaires comprennent la planification, la création des programmes, le choix du lieu de leur implantation, leur établissement, le contrôle de la qualité de l'enseignement et des programmes d'études et la poursuite de l'excellence académique. L'établissement d'un nouveau programme et son lieu d'implantation ne sont pas dissociables et la décision concernant ces deux facteurs doit se prendre simultanément.

(2) Nonobstant le contenu du paragraphe 11(1), le Conseil des gouverneurs peut, sous réserve de l'article 12:

- a) approuver ou refuser d'approuver la création d'un

programme d'études pour des raisons financières uniquement;

- b) approuver ou refuser toute décision du Sénat académique de discontinuer un programme d'études avec ou sans considérations financières;
- c) avec l'assentiment du Sénat académique exprimé par une majorité simple, créer une constituante;
- d) après consultation du Sénat académique, fermer une constituante.

(3) Sous réserve de l'article 12, le Conseil des gouverneurs peut demander au Sénat académique de modifier une décision prise par celui-ci relative aux questions visées au paragraphe 11(1). Sous réserve de l'article 7, aucune décision du Sénat académique ne peut être modifiée par le Conseil des gouverneurs sans avoir d'abord obtenu du Sénat académique son assentiment exprimé par un vote pris à majorité simple et sans s'être conformé aux exigences de l'article 12.

Article 12

Le Conseil des gouverneurs exerce les pouvoirs que lui confèrent l'article 1, paragraphes (4) et (5), et les articles 5 et 11, par voie de résolution adoptée par au moins deux tiers des gouverneurs présents à une réunion spéciale ou générale, pour laquelle un avis d'au moins quinze jours a été donné signifiant l'intention de considérer une telle résolution. Sous réserve de l'article 7, le Conseil des gouverneurs peut, dans les mêmes conditions, demander la modification de la présente loi.

Activités-Jeunesse: Un organisme qui va de l'avant

Michel Downing

La seule association jeunesse acadienne provinciale du Nouveau-Brunswick qui en 1985-86 entamera sa quinzième année consécutive de travail avec et auprès de la jeunesse acadienne néo-brunswickoise, organise un congrès d'envergure national et international intitulé "Coopération Jeunesse" et ce à la fin d'août.

Fondée en 1971, Activités-Jeunesse (1980) Inc. œuvre plus précisément au niveau des écoles secondaires 2ième cycle, mais depuis le tout début de la décennie des années quatre-vingt, elle s'implique davantage dans la communauté en visant à l'insertion sociale de la jeunesse acadienne. Parmi ces objectifs, notons que l'Association tente de favoriser la promotion et l'exercice des droits chez les jeunes acadiens, de favoriser l'implication et la reconnaissance des jeunes sur les plans politique, économique, social, communautaire, éducatif et culturel; faciliter, également, la communication et les échanges entre les jeunes et tous les autres membres de la communauté acadienne de la province et de l'extérieur.

De par sa nature donc, Activités-Jeunesse travaille en étroite collaboration avec les différents organismes francophones de la province et d'ailleurs. Elle fait partie de la fédération des jeunes canadiens français qui regroupe les associations provinciales de jeunes au Canada.

De plus, Activités-Jeunesse (1980)

Inc. publie un journal "Le Mashpou" qui sensibilise la jeunesse acadienne aux aspects: politique, économique, social et culturel et aussi de créer un fil conducteur à une idéologie créatrice de la part des jeunes envers leur spécificité linguistique et culturelle.

Par ailleurs, étant une association incorporée à but non-lucratif, Activités-Jeunesse est financée par le Secrétariat d'Etat, le ministre des ressources historiques et culturelles du Nouveau-Brunswick, les cartes de membres ainsi que par les commanditaires. Pour ce qui est de son organisme, il est composé en première instance par l'Assemblée générale annuelle suivie du conseil d'administration, d'un bureau de direction, du secrétariat permanent ainsi que par des comités locaux des cinq régions de la province. Ainsi, l'unique association provinciale de la jeunesse acadienne du Nouveau-Brunswick (15 à 24 ans) se veut être l'image même de la représentativité d'une jeunesse en voie de se prendre en main par son dynamisme et une organisation structurée.

Pour souligner l'Année internationale de la jeunesse, le bureau de direction avait décidé, en mars 1984, de tenir l'Assemblée générale annuelle des membres pour l'année fiscale 1983-84 justement sous les trois thèmes principaux de l'Année internationale de la jeunesse soit: Participation, Développement, et Paix tels que décrétés par l'Organisation des Nations Unies. Fort d'un mandat clair de l'Assemblée des membres, la direction s'affaira à concevoir puis à appliquer

une planification en vue d'éclairer et de sensibiliser la population à travers la province de l'existence du décret de l'Année internationale de la jeunesse.

Ensuite vient la deuxième partie, celle d'un congrès d'envergure national et international intitulé "Coopération Jeunesse" qui aura lieu du 21 au 26 août 1985 au Centre universitaire de Moncton au Nouveau-Brunswick.

Ce congrès a pour buts: d'aborder le concept de "Coopération Jeunesse" au niveau national et même international, de rehausser chez les participants acadiens et autres, leur attachement à leur spécificité francophone, de susciter l'échange d'information sur le vécu de la jeunesse francophone des provinces canadiennes, de la France, de la communauté française belge et des communautés françaises américaines; de renforcer et inciter les/des réseaux d'échanges entre francophones occidentaux; ainsi qu'amorcer au niveau canadien une collaboration inter-jeune francophone en vue d'assurer pleinement leur participation à l'élaboration d'une politique nationale de la jeunesse suite à l'Année internationale de la jeunesse (1985).

Afin d'atteindre ces objectifs, le congrès traitera principalement trois (3) thèmes:

- Service jeunesse
- Équité jeunesse
- Reconnaissance jeunesse

Il est à souligner que la journée-thème "Équité Jeunesse" est organisée en étroite collaboration avec la Fédération des Dames d'Acadie.

Activités-Jeunesse (1980) Inc. invitera à participer au congrès - cent (100) jeunes issus du Nouveau-Brunswick, huit (8) jeunes de l'Île-du-Prince-Édouard, huit (8) jeunes de la Nouvelle-Écosse, seize (16) jeunes du Québec, dix (10) jeunes de l'Europe et dix (10) jeunes des États-Unis.

Sommes toutes, Activités-Jeunesse prend vraiment au sérieux cette année 1985 dédiée spécialement aux jeunes et par le fait même, tente de rapprocher les jeunes envers leur communauté respective afin d'obtenir des échanges qui peuvent s'avérer bénéfiques pour toutes sociétés qui se veulent justes et civilisées. Il est grand temps, d'ailleurs, pour la population en général de voir et d'approuver les démarches des jeunes en vue de s'affirmer et de s'épanouir. Il n'en tient qu'à la société d'ouvrir grande les portes à du sang neuf et jeune afin de se dégarer du bourbier qui empêche les populations de se manifester et d'évoluer.

Pour de plus amples informations sur le congrès, vous pouvez communiquer avec:

Yves Blanchette
coordonnateur pour l'AJJ
Activités-Jeunesse
700, rue Main, pièce 208
Moncton (NB)
E1C 1E4

ou téléphonez au numéro:
(506) 382-1926.

1985 - L'Année internationale de la jeunesse

Activités-Jeunesse organise le congrès "Coopération jeunesse"

Activités-Jeunesse (1980) Inc. organise, dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse (1985), un congrès d'envergure nationale dont le thème principal sera "Coopération Jeunesse". Celui-ci aura lieu du 21 au 26 août 1985 au Centre universitaire de Moncton.

Ce congrès, organisé en collaboration avec La Fédération des Dames d'Acadie et la Fédération des étudiants de l'Université de Moncton, traitera principalement trois thèmes:

- services jeunesse
- équité jeunesse
- reconnaissance jeunesse

En plus, des excursions écologiques, historiques et économiques, plusieurs activités socio-culturelles ainsi que les assises annuelles 1984-85 d'Activités-Jeunesse (1980) Inc. seront au programme.

Activités-Jeunesse invitera à participer au congrès une centaine de jeunes issus du Nouveau-Brunswick, 64 jeunes des communautés minoritaires francophones des huit autres provinces canadiennes, 16 jeunes du Québec, 10 jeunes de l'Europe et 10 jeunes des États-Unis (Louisiane et Maine).

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec:

Yves Blanchette
Coordonnateur pour l'AJJ
Activités-Jeunesse
700, rue Main, pièce 208
Moncton N.-B.)
E1C 1E4
Tél.: (506) 382-1926

Bonne "Année internationale de la jeunesse"

